



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 2 mai 2017

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

Exercice de gestion de crise avec la centrale nucléaire de Golfech

Un exercice de gestion de crise se déroulera le jeudi 4 mai à partir de 8h00 sur le site du centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Golfech.

A partir d'un scénario fictif, le CNPE et le préfet seront conduits à mettre en œuvre les dispositions prévues par les plans de secours et de mise en sécurité (plan ORSEC départemental, plan d'urgence interne de l'exploitant).

L'exercice permettra de tester pour la première fois, en réel, dans le département, le système d'alerte et d'information des populations (SAIP) mobile. Cette application gouvernementale sert à alerter les populations en cas de crise majeure (cf encadré).

Comme lors de chaque exercice, les différents participants (EDF, préfecture, forces de l'ordre, service départemental d'incendie et de secours, autres services de l'Etat...) testeront la chaîne d'alerte, d'information et de décisions entre le CNPE et les pouvoirs publics.

Les communes les plus proches (Golfech, Donzac, Lamagistère, Saint Loup et Valence d'Agen) seront également destinataires des messages d'alerte. Le centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture sera activé pour l'occasion. Les forces de l'ordre délimiteront un périmètre de sécurité autour de la centrale nucléaire.

Pendant la durée de l'exercice, les riverains pourront assister à des mouvements inhabituels des forces de l'ordre et des pompiers (survol de la zone par un hélicoptère de la gendarmerie, présence de véhicules des sapeurs pompiers et de la gendarmerie).

Néanmoins, cet exercice n'aura pas d'incidence sur la vie quotidienne de la population.

SAIP, le système mobile d'alerte et d'information des populations

Il s'agit d'une application gouvernementale pour alerter les populations en cas de crise majeure.

Cette application gratuite est téléchargeable sur un smartphone à partir du site internet du ministère de l'intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-l-application-mobile-SAIP> . Elle permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile).

Pour recevoir des alertes dans une zone où un risque vient d'être détecté par les autorités, l'utilisateur accepte d'être « géolocalisé ».

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr

Contact presse :

*Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17 – Fax : 05 63 22 84 47
Mel : pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr*